



# Diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social

«Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire»

DE. AES

SANITAIRE ET SOCIAL / MÉDICO-SOCIAL

## ■ Durée

525 heures en centre et 840 heures en entreprise

Parcours partiel sous conditions

## ■ Public

Tout public :

- Salariés d'entreprise en contrat de travail
- Contrat de professionnalisation
- Congé individuel de formation
- Demandeur d'emploi (pas de prise en charge par le Pôle Emploi ou la Région)

## ■ Validation

Diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social spécialité «Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire», Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, niveau V

## ■ Lieu(x)

Lycée Professionnel Jean Rostand

Angoulême

## ■ Dates

Nous contacter

## ■ Tarif

Demander un devis

## Objectifs

- Préparer le Diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social spécialité «Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire»
- La mission de l'accompagnant éducatif et social consiste à faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs
- Il inscrit son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les professionnels en charge de la mise en oeuvre du projet personnalisé du jeune et de la famille

## Contenu

- **Domaine de formation 1** : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action social (126 heures d'enseignements socle et 14 heures d'enseignements de spécialité)

Les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social ; Ethique et déontologie ; Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles ; Situations de handicap ; Situations d'exclusion sociale et conséquences ; L'organisation du système éducatif ; La réglementation spécifique aux élèves en situation de handicap

- **Domaine de formation 2** : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98 heures d'enseignements socle et 63 heures d'enseignements de spécialité)

Observation, écoute et relation ; Notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie Notion de santé ; Ergonomie, aide à la mobilité et transferts ; La personne et son rapport à la nourriture ; Les rythmes du sommeil ; Les fonctions d'élimination ; Intimité, vie affective et sexualité ; La personne et son rapport au corps ; Les techniques et outils de communication verbale et non verbale ; Notions de base d'apprentissage en fonction du public accompagné ; SST ; Hygiène et sécurité des lieux - Incidence du handicap sur les apprentissages ; la démarche inclusive ; Conséquences de la situation de handicap sur l'environnement scolaire et éducatif

- **Domaine de formation 3** : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63 heures d'enseignements socle et 28 heures d'enseignements de spécialité)

Travail en équipe et organisation ; Transmission et communication professionnelle Notions de projets ; Participation au projet personnalisé ; L'intervention en milieu scolaire et accueil collectif des mineurs ; Accompagnement spécifique ; La gestion des situations de violence, la prévention ; Le droit du travail

- **Domaine de formation 4** : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70 heures d'enseignements socle et 42 heures d'enseignements de spécialité)

Sociabilisation et inscription dans la vie citoyenne ; Les différentes dimensions d'accessibilité ; La famille et l'entourage ; Activités collectives ; Techniques éducatives et projet d'activité ; Activités inclusives ; Notions d'apprentissage et de pédagogie ; Communication verbale et non verbale ; Prévention de l'isolement des jeunes et conséquences

Pour toute information complémentaire :

05 45 67 57 22

commercial.greta.agence-angouleme@ac-poitiers.fr

www.greta-poitou-charentes.fr